

**Conférence internationale des parlementaires de 2004
sur l'application du programme d'action de la ICPD
(Strasbourg, 18-19 octobre 2004)**

Projet de discours pour M. Glesener

Monsieur le Secrétaire Général,
Monsieur le Ministres,
Mesdames et Messieurs,

C'est un très grand honneur pour moi de vous accueillir ici, avec notre Secrétaire Général, dans cet hémicycle qui a été le témoin de grands débats et où de grandes décisions ont également été prises.

Mais je tiens, avant tout, à vous transmettre les regrets du Président de notre Assemblée Parlementaire, M. Peter Schieder, de ne pas être présent ici aujourd'hui.

Lorsque les gouvernements se sont réunis au Caire en 1994 dans le cadre de la Conférence internationale sur la population et le développement et ont adopté le programme d'action pour garantir d'ici 2015 l'accès universel à la santé sexuelle et reproductive. Ce programme d'action est très vaste : augmenter les possibilités de contraception et réduire le taux de mortalité des femmes enceintes, améliorer l'éducation pour les filles et arriver à une plus grande égalité pour les femmes. Toutefois, ce programme ne se contente pas de mettre en place des objectifs, il propose également de modifier les politiques de mise en œuvre et la manière de diffuser les services. Le programme ne veut pas se concentrer uniquement sur le planning familial (et, par conséquent, des politiques gouvernementales sur le contrôle de la population) mais il souhaite que l'on ait une approche plus large à l'encontre de la santé sexuelle et des systèmes et services qui résultent des besoins de chaque individu.

Il s'agit là, certes, d'un projet ambitieux qui réunit des acteurs de tous niveaux, que ce soit les gouvernements, la société civile, les agences des Nations Unies, les parlementaires et les décideurs politiques et je tiens encore une fois à féliciter les auteurs.

Il est vrai que les chiffres sont éloquentes : la moitié de la population mondiale vit avec moins de 2 dollars par jour, dont plus de la moitié sont des femmes, environ 840 millions de personnes souffrent de malnutrition, 1 milliard d'adolescents n'ont pas accès à l'éducation ni aux services de santé, chaque année plus de 500 000 femmes meurent durant la grossesse et l'accouchement, près de 40 millions d'avortements sont pratiqués chaque année dans des conditions dangereuses et je ne parle pas du nombre croissant d'orphelins du sida.

Un des obstacles significatif à la résolution de ces problèmes est l'argent, ou plutôt, le manque de ressources financières. Il y a 10 ans, la Conférence Internationale avait estimé que le coût de la mise en œuvre de ce programme s'élevait à environ 18,5 billions de dollars pour 2005 – ou 23,7 billions selon la valeur actuelle du dollar. Le défi consistait à

mobiliser un tiers de cette somme des pays donateurs les plus riches et le reste de la part des pays en voie de développement. A l'heure actuelle, nous sommes loin du compte.

En outre, il y a d'autres motifs pour se battre pour un financement international, dont le plus important, est le SIDA. Il y a 10 ans, pendant la tenue de la Conférence du Caire, environ 20 millions de personnes étaient atteintes du virus HIV, ce virus qui est la cause du SIDA. Aujourd'hui, le nombre de personnes a doublé. En effet, le SIDA est un fléau qui risque de détruire la stratégie mise en place par la Conférence internationale. Ainsi, bien que des billions de dollars sont utilisés pour lutter contre cette maladie, une grande partie de cette somme est utilisée pour des programmes d'action spécifiques pour lutter contre le SIDA mais qui ne sont pas utilisés, malheureusement, pour des programmes de santé reproductive.

Devant ce terrible constat, l'Assemblée Parlementaire a essayé de réagir en sensibilisant les Etats membres du Conseil de l'Europe. En 1995, elle avait adopté un rapport sur « la Conférence internationale sur la population et le développement : suivi par le Conseil de l'Europe et ses Etats membres et, plus récemment, elle a adopté un rapport sur les changements démographiques et le développement durable. De leur côté, plusieurs commissions de l'Assemblée Parlementaire ont également contribué à remplir les engagements souscrits lors de cette Conférence. Je citerai, à titre d'exemple, les tendances en matière de population en Europe et leur sensibilité aux mesures des pouvoirs publics, les mutilations sexuelles, la situation des gays et des lesbiennes dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, la situation des migrants et des réfugiés en Europe et le trafic des femmes. Tous ces rapports ont été rédigés pour essayer d'atteindre au mieux les objectifs fixés par la Conférence du Caire. Les membres de notre Assemblée ont également lancé des initiatives et des actions concernant ces questions et je citerai à titre d'exemple le rapport sur l'impact de la politique de Mexico.

En outre, pas plus tard que la semaine dernière, lors de sa session d'automne, l'Assemblée Parlementaire a adopté une résolution sur une stratégie européenne en matière de santé sexuelle et reproductive qui demande aux Etats membres de prendre les mesures nécessaires pour adopter et mettre en œuvre des stratégies visant à la promotion des droits en matière de santé sexuelle et reproductive et de prévoir les ressources nécessaires à cet effet.

A cet égard, ma collègue, Mme McCafferty, que je félicite ici pour son engagement, vous présentera ce rapport de manière plus détaillée.

Enfin, notre Assemblée a bien entendu réaffirmé son soutien au programme d'action du Caire en adoptant la déclaration d'engagement d'Ottawa en 2002 par laquelle il a été établi pour la première fois, un système mondial de contrôle et de suivi réguliers pour les parlementaires.

L'Assemblée estime ainsi qu'il reste encore deux défis importants à relever, à savoir la création d'un environnement propice à la mise en œuvre du programme d'action et la mise à disposition des ressources financières. Pour ce faire, nous recommandons

notamment de renforcer le soutien des donateurs dans les pays à faible croissance démographique et à mettre en place dans les pays des programmes d'éducation sexuelle, des service de planning familial tels que préconisés dans le programme d'action du Caire.

Mesdames et Messieurs, je suis certain que nous parlementaires, nous pouvons jouer un rôle déterminant dans cette politique en essayant de convaincre nos gouvernements de prendre toutes les mesures nécessaire pour déployer les ressources financières visant à créer un environnement propice pour mettre en place un programme de santé sexuelle et reproductive digne de ce nom.

Avant de conclure, j'aimerais une fois de plus vous exprimer le plaisir de vous accueillir ici dans cet hémicycle et je suis certain que ces deux journées nous permettront de faire des progrès substantiels dans la réalisation de nos objectifs.